

Distr.
GENERALE

E/CN.4/S.3/2
17 mai 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Troisième session extraordinaire
24-25 mai 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Lettre datée du 9 mai 1994 adressée au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par le Représentant permanent par intérim du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Le Gouvernement canadien se félicite de l'initiative que vous avez prise, en consultation avec le Secrétaire général, de mener une mission au Rwanda et au Burundi.

Le Gouvernement canadien est également d'avis que votre souhait de rendre compte au retour de votre mission devant une session spéciale de la Commission des droits de l'homme est naturel et louable. Je suis donc heureux de confirmer que M. André Ouellet, ministre des affaires étrangères, nous a demandé d'en appeler formellement à la Commission de convoquer une telle session. Nous demandons donc que les mesures nécessaires soient prises afin d'obtenir l'accord des Etats membres de la Commission pour la convocation d'une telle session.

Le Conseil de sécurité demeure bien entendu le principal responsable d'une action de l'ONU au Rwanda. La Canada a indiqué son appui à un effort élargi de la part du Conseil. Le Gouvernement canadien soutient votre initiative, car il croit qu'une action efficace en vue de prévenir de nouvelles violations des droits de la personne doit être un élément central de la réaction globale des Nations Unies aux événements tragiques au Rwanda. Votre mission sur place et les délibérations de la Commission devraient aider à réaliser cet objectif.

GE.94-12701 (F)

Le Gouvernement canadien demeure engagé à travailler à cette fin avec vous-même et avec tous les membres de la Commission des droits de l'homme, particulièrement les membres du groupe africain. Il a commencé à consulter les parties concernées et anticipe avec impatience le rapport de votre mission. Les représentants du Canada demeurent à votre disposition pour vous fournir toute assistance nécessaire dans la poursuite de cet important défi.

Le Représentant permanent par intérim

(Signé) Paul Dubois
